

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 37 (1975)

Heft: 3

Rubrik: De tout un peu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nelle des opérations à la chaîne, les groupes d'ouvriers participant aux essais en question décident eux-mêmes du rythme de travail qui leur convient le mieux et des temps d'arrêt dont ils ont besoin. La seule exigence qu'on leur pose est de monter un nombre déterminé de pièces, lequel se trouve fixé par la vitesse de déplacement du tapis roulant à moteur. Lorsque le montage de la quantité nécessaire de pièces est achevé, les groupes d'ouvriers peuvent décider par exemple d'interrompre un moment le travail pour fumer une cigarette ou bien prévoir une plus longue pause pour le repas de midi. Des discussions ont lieu tous les quinze jours entre les groupes dont il s'agit et leurs supérieurs en vue d'examiner les problèmes que pose cette nouvelle façon de travailler.

Le deuxième essai effectué à l'usine de Sarrelouis concernait l'extension des responsabilités personnelles. Dans le cas de l'atelier de vernissage, l'innovation consistait à confier aux finisseurs le travail et la responsabilité des contrôleurs de la qualité. En outre, la zone de travail prévue pour «la correction des erreurs» a été transformée en zone de travail pour «la détection et la correction des erreurs». L'entreprise Ford a créé d'autre part un comité dans l'usine de Cologne-Niehl, lequel a pour tâche de découvrir des postes de travail qui conviendraient pour l'exécution d'opérations par groupes.

De tout un peu

Des champignons transforment la paille en précieux fourrage enrichi de protides

Premiers essais effectués par l'Etablissement de recherches allemand (Rhénanie) pour la culture des champignons.

Il est hors de doute que nous ne pourrons jamais renoncer aux protides de provenance animale pour l'alimentation de l'homme. Car les acides aminés, qui représentent les éléments constitutifs des protides du corps humain, ne se trouvent au complet que dans les protides du corps des animaux. D'autre part, chacun sait aussi que de vastes contrées du monde souffrent d'un grave manque de protides,

lequel ne fera d'ailleurs que s'accroître avec le temps. A l'heure actuelle, plus de la moitié des quelque 3,8 milliards d'habitants que compte le globe sont sous-alimentés.

Afin de pouvoir disposer d'une quantité suffisante de protides de provenance animale, qui sont d'une importance vitale pour l'homme, il faut produire des quantités plusieurs fois supérieures de végétaux fourragers nourrissants. Cette proportion est en moyenne de 1 : 3. La production de fourrages en quantités suffisantes deviendra ainsi dans le monde entier un problème encore plus important que celui de la production de céréales panifiables. A ce propos, des chercheurs ont estimé que l'emploi de «champignons fourragers» pourrait contribuer dans une large mesure à résoudre ce problème.

Il ressort de recherches concernant la valeur nutritive des champignons que l'affouragement supplémentaire du bétail avec ces végétaux – en plus des fourrages verts, préfanés, mi-secs, secs et ensilés – constitue un apport très précieux. Ce n'est pas seulement les champignons eux-mêmes qui peuvent être donnés aux animaux, mais également le mycélium, qui représente leur appareil végétatif et est formé de filaments ramifiés. Un tel «fourrage mycologique» s'obtient en grandes quantités à partir de sous-produits à disposition ou de déchets provenant de produits agricoles. Dans cette perspective, la paille des différentes sortes de céréales peut être considérée comme un déchet éminemment utile.

Deux possibilités s'offrent pour l'obtention du fourrage mycologique. La première consiste à enrichir la paille avec de simples matières azotées et d'autres substances pour la transformer en compost. Ce compost est alors soumis à un processus de pasteurisation puisensemencé avec des souches appropriées de champignons de couche (champignons de culture). Si les conditions sont favorables, ce champignon recouvre et traverse complètement la couche de compost en 2 ou 3 semaines. Le produit ainsi obtenu est un fourrage d'odeur agréable, riche en vitamines, en protides et en antibiotiques. Ce fourrage mycologique peut être également séché et moulu en farine.

La seconde possibilité consiste à faire subir à la paille un court traitement préparatoire – mais sans

l'enrichir avec des matières supplémentaires — puis de l'ensemencer avec le mycélium du champignon de l'huître. La fonction principale de ce champignon est de décomposer la cellulose contenue dans la paille et de la transformer en précieuses substances, telles que des vitamines du groupe B, des antibiotiques et aussi des protides. Le fourrage mycologique obtenu avec le champignon de l'huître peut être également séché et moulu puis stocké ou transporté sous cette forme.

Il y a quelque temps que la Chambre d'agriculture de Rhénanie s'est attaquée à ce problème. C'est ainsi que les premiers essais ont déjà été effectués dans le nouvel Etablissement de recherches de Krefeld pour la culture des champignons, récemment fondé, en vue d'étudier de manière approfondie les possibilités qui existent actuellement pour réaliser ce mode d'utilisation de la paille. (agrar-press)

Protection et entretien des sites

Environ 250 000 hectares de la surface agricole utile (SAU) de la République fédérale d'Allemagne (RFA) sont considérés comme des espaces verts à usage public. Cela signifie qu'il s'agit de superficies qui ne sont plus exploitées par leurs propriétaires du fait que les prix actuellement payés aux producteurs



rendent de tels terrains non rentables pour la culture.

On risque toutefois que ces étendues dépérissent et soient envahies par les mauvaises herbes, ce qui enlaidirait certains paysages, en particulier dans les régions où le tourisme s'est développé. Il est clair que quelque chose doit être fait dans ce domaine. Autrement dit de pareils espaces verts pour la détente et le délassement nécessitent des soins d'entretien.

La machine que l'on voit sur la figure et qui exécute précisément des travaux de ce genre est un tracteur polyvalent Intrac auquel on a accouplé une faucheuse rotative à l'avant. Elle coupe l'herbe sur un terrain en friche dans une région de la Forêt Noire.

Centre de formation professionnelle complémentaire de l'ASETA à Grange-Verney, 1510 Moudon

Liste des cours de l'hiver 1974/75

Date:	Genre de cours:	No:	Durée: (jours)
1975			
24. 2. — 26. 2.	cours de soudure électrique (1er degré)	M 2	3
27. 2. — 1. 3.	cours de soudure autogène (1er degré)	M 3	3
3. 3. — 5. 3.	cours sur les moissonneuses-batteuses	A 6	3

Pour les programmes détaillés, prière de s'adresser à l'Administration de l'Ecole Cantonale d'Agriculture de Grange-Verney, 1510 Moudon VD
Tél. 021 / 95 15 91

ou à

l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture - ASETA, case 210, 5200 Brougg AG